

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
7 décembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

**Commission de consolidation de la paix  
Quatrième session****Lettre datée du 3 décembre 2009, adressée au Représentant  
permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation  
des Nations Unies par le Président de la Commission  
de consolidation de la paix**

J'ai l'honneur de rappeler à votre attention votre lettre du 23 novembre 2009 dans laquelle vous exprimiez le souhait d'El Salvador de participer aux travaux de la formation République centrafricaine de la Commission de consolidation de la paix à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

J'ai le plaisir de vous informer que la demande que contenait cette lettre n'a soulevé aucune objection de la part des membres du Comité d'organisation de la Commission de la paix. Par conséquent, El Salvador est invité à participer à toutes les réunions de la formation République centrafricaine de la Commission à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, conformément aux dispositions de l'alinéa b) du paragraphe 7 de la résolution 60/180 de l'Assemblée générale et à la résolution 1645 (2005) du Conseil de sécurité.

Le Président  
(Signé) Heraldo **Muñoz**

